

ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **9 décembre 2024 à 19 h**,
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Ajournement de la séance ordinaire du 9 décembre 2024;
3. Séance extraordinaire – Adoption du budget 2025 et du PTI 2025-2026-2027;
4. Réouverture de la séance ordinaire du 9 décembre 2024;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2024;
6. Affaires relevant du procès-verbal;
7. Adoption des comptes au 4 décembre 2024
8. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
9. Dépôt rapport revenus-dépenses;
10. Questions laissées en suspens;
11. Première période de questions;
12. Taux d'intérêt, compte de taxes 2025 et autres dus;
13. Renouvellement marge de crédit pour l'année 2025;
14. Prévision pour l'élection 2025;
15. Construction Côté et Fils inc. – Paiement décompte progressif n° 2;
16. Marie-Josée Deschênes Architecte inc. – Autorisation de paiement n° 3;
17. Construction Thorco inc. – Autorisation de paiement décompte progressif n° 15
– Acceptation des travaux définitifs et libération de la retenue finale;
18. Approbation budget révisé année 2024 – Office municipal d'Habitation du Grand Portneuf;
19. Approbation du budget année 2025 de l'Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf;
20. Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) Dossier CCZ92793 – 34090 (3) – 20240418-003
21. Achat d'un radar pédagogique;
22. Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec;
23. Prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les mesures d'urgence en cas d'évacuation;
24. Autorisation pour l'implantation d'une affiche directionnelle;
25. Adoption du règlement numéro 217-27 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de limiter le développement domiciliaire dans certaines parties du territoire ainsi que de bonifier certaines dispositions règlementaires; (*Développement 2^e rangée / conteneurs / barrière de sédiments*)

26. Adoption du règlement 216-10 modifiant le plan d'urbanisme numéro 216 afin de limiter le développement domiciliaire dans certaines parties du territoire ainsi que de bonifier certaines dispositions réglementaires ;(*Développement 2^e rangée / conteneurs / barrière de sédiments*)
27. Adoption du règlement numéro 220-10 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 220 afin d'assujettir la mise en place d'un conteneur à un certificat d'autorisation; (*conteneurs*)
28. Adoption du règlement 214-3 remplaçant le règlement numéro 214-2 sur la régie interne du conseil de la municipalité de Saint-Ubalde;
29. Adoption du règlement 252-1 modifiant le règlement numéro 252 sur la gestion contractuelle et traitement des plaintes de la municipalité de Saint-Ubalde;
30. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 135-20 fixant le taux de taxes foncières et spéciales pour l'année 2025;
31. Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux;
32. Dépôt du registre public des déclarations des dons et autres avantages;
33. Varia;
34. Correspondance;
35. Rapport du directeur des travaux publics;
36. Rapport du directeur incendie;
37. Rapport du directeur des loisirs;
38. Rapport de la directrice de l'urbanisme;
39. Rapport de l'agente de développement;
40. Suivi des différents comités;
41. Période de questions;
42. Certificat de disponibilité;
43. Fin de la séance.